

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 30 (1933)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse; par **Fr. 7.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTIÈME ANNÉE

N° 2

FÉVRIER 1933

SOMMAIRE : Nécrologie : † Lucien Grobéty. — Société romande d'apiculture. — Fédération vaudoise d'apiculture. — Conseils aux débutants pour février, par *Schumacher*. — Un peu de botanique, par *B. Béguin*. — Observations sur l'infection amibienne des vaisseaux de Malpighi de l'abeille («Maladie hystique»), par *W. Fyg* (suite). — Le IX^{me} Congrès international d'apiculture, par *Ed. Fankhauser* (suite). — Elevage de reines, par le *Dr Brunnich* (suite et fin). — Service des annonces pour 1932, par *C. Thiébaud*. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1932 (suite). — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliothèque. — Bibliographie.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

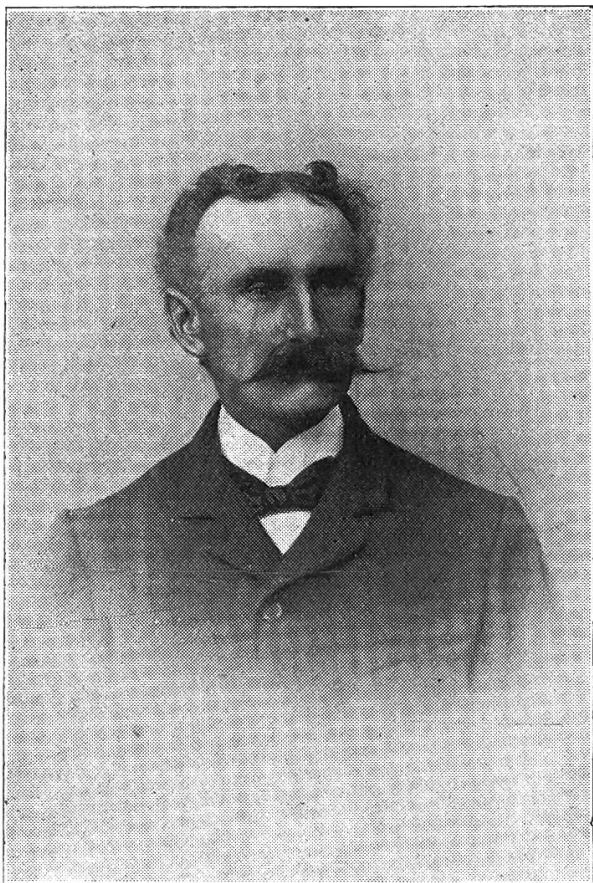
Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

† LUCIEN GROBÉTY



On enterrait, le 1er janvier, dans le petit cimetière des Planchettes, presque un cimetière de famille, notre bon et vénérable ami, M. Lucien Grobéty, mort à l'âge de 77 ans.

Les jeunes, parmi nous, ne le connaissaient plus guère. Pourtant il fut un des pionniers de l'apiculture dans notre région. Jeune d'allure, droit, élancé, les traits fins, bien accusés, toujours soigné de sa personne, Lucien Grobéty était, pour qui réussissait à franchir la banquise dont il s'entourait, un homme singulièrement intéressant, attachant. Esprit éveillé, grand amateur de la nature, un peu chasseur, ami des chiens et... des oiseaux qu'il observait, je gage, plus

volontiers qu'il ne les abattait, il voua cependant le meilleur de son temps à l'apiculture. Il l'a pratiqua, toujours, moins comme un utile métier que comme un art ; il y portait un intérêt, une curiosité presque scientifiques, même religieuse ! Enfant, déjà, il s'était pris de passion pour... les guêpes, les bourdons dont il éleva quelques colonies. Il connut la ruche de paille, puis les premières tentatives de « mobilisme ». Il fut un des premiers à comprendre l'avantage, pour les apiculteurs, de s'associer, moins pour défendre leurs intérêts que pour mettre en commun leurs expériences, leurs insuccès, leurs réussites. Il fut donc un des *fondateurs de la Société d'Apiculture*, et parla très volontiers des amis d'alors, les Vieille, les Monnier, de son maître Bertrand.

Pendant de longues années, il fonctionna comme *Inspecteur des ruchers* dans notre région, et il le fit avec un zèle, une exactitude, un dévouement dont les aînés témoignent encore. Il continua toujours à défendre la cause, à stimuler l'intérêt, n'épargnant son temps, ni ses

peines pour visiter des ruches voisines, les mettre en état, donnant des directions aux débutants — il disait aux novices ! — qui l'en sollicitaient.

Et j'ai toujours été frappé de la concordance de ses conseils avec ceux de notre distingué rédacteur.

« D'abord du chaud, surtout du chaud pour le couvain ». A un « novice » qui, par un beau jour d'avril ou mai — des mois trompeurs, en montagne — se vantait de l'état de ses ruches où il venait d'ajouter des cadres : « Ah ! ah ! répondait-il d'un ton malin, chez moi aussi, ça va très bien, il y a de la ponte, j'ai resserré, enlevé un cadre, ici, deux là ! ». Il était très persuadé que le nourrissage abusif au sirop était la cause de bien des déboires. « C'est du miel qu'il faut à nos abeilles ! du sirop ! du sirop ! C'est comme qui dirait du petit-lait pour des veaux ! » Il retardait volontiers la pose des hausses pour permettre aux abeilles de remplir d'abord le corps de ruche ; il y prélevait souvent les plus beaux cadres de miel pour les rendre en automne ou au printemps. « Et puis, notez vos observations et lisez, relisez, et allez aux « assemblées », on y apprend beaucoup, j'y ai toujours appris quelque chose. »

Pourquoi rappeler, ici, tous ces conseils ? C'est qu'ils sont si caractéristiques de sa manière exacte, soigneuse, méthodique.

Aux assemblées ! Hélas ! on ne l'y voyait plus, ses forces l'abandonnaient. Mais, entre nous, ce fut une des dernières grandes joies de sa carrière d'apiculteur, lui qui se sentait un père parmi nous, un père, un peu oublié, que d'être nommé *membre d'honneur* de la Société.

Une maladie longue, douloureuse le minait. Il n'était déjà plus que l'ombre de lui-même lorsque, cet été, on le voyait assis au soleil, devant ses ruches, et je compris l'étendue des ravages du mal, un jour de cet arrière-automne. Le soleil brillait clair ; sous sa fenêtre dans la lumière, les ruches faisaient feu de toutes leurs fusées..., il n'avait pas tourné la tête de ce côté ! C'est que ses regards étaient dirigés, désormais, plus haut, vers Celui qui a fait le monde si beau, la ruche si pleine d'émouvant mystère, vers Celui qui, par les expériences d'une longue vie, par la souffrance avait détaché son âme des préoccupations d'ici-bas, l'avait déchargée, pour que, comme une autre abeille, elle fût, quand sonnerait l'heure, que serait passé le temps de butiner aux fleurs de la terre, tracer à son tour son beau sillon d'or vers la ruche éternelle.

Puisse la mémoire de Lucien Grobéty, son exemple de probité, d'enthousiasme, de persévérance susciter beaucoup d'imitateurs. S.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Assemblée des délégués du 11 mars 1933, à 10 heures,
Hôtel de France, Lausanne.*

Ordre du jour :

1. 10 h. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Rapport général.
3. Comptes et rapport des vérificateurs.
4. Discussion sur les rapports publiés dans le *Bulletin*.
5. Fixation de l'assemblée générale.
6. Nominations statutaires : Président (le président actuel ne peut plus accepter de réélection). Série sortante de deux membres du comité : MM. Rotschy et Magnenat.
7. Modifications aux statuts.
8. Rapports et vœux des Sections.
9. Divers.

A 12 h. 30, dîner à l'hôtel, prix fr. 4.—, service compris, sans vin.

A 14 h., reprise de séance.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de la feuille de convocation et le remettre, à l'ouverture de la séance, à M. Farron, membre du comité. Le président : *Mayor*.

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

Assemblée des délégués 1933. — Les comités des Sections recevront une convocation particulière. Mais, d'ores et déjà, le comité de la Fédération fait savoir que l'Assemblée ordinaire des délégués est fixée au *dimanche 26 février 1933*, à 14 h. 15 précises, au Restaurant de la Cloche, Grand-Pont, Lausanne.

Ordre du jour : Appel des délégués. Procès-verbal. Rapports du président et du caissier. Comptes et rapport de la commission de vérification. Nominations statutaires : a) Comité ; b) Vérificateurs. Programme d'activité pour 1933. Recensement statistique des ruchers et du matériel apicole. Assemblée générale. Communications diverses. Propositions individuelles. — Les Sections désireuses de recevoir l'assemblée générale de la F. V. A. en 1933 sont priées de s'annoncer.

Toute proposition nécessitant une étude préalable doit être communiquée suffisamment tôt au président soussigné. *Ed. Fankhauser*.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR FÉVRIER

Nous vous invitons tous, chers collègues, à penser avec beaucoup d'affection à notre cher président de la Romande, M. Mayor, qui a passé par une période de grave maladie et par une épreuve qui l'a douloureusement affecté. Nous avons heureusement de meilleures nouvelles, notre journal s'associe de tout cœur aux nombreuses manifestations de sympathie qui l'ont entouré : notre président, par son

dévouement inlassable et désintéressé, a droit à toute notre reconnaissance, car tous les apiculteurs romands profitent de son travail, de sa véritable consécration à la cause apicole.

L'hiver qui s'amusait jusqu'ici, a l'air depuis quelques jours de se prendre au sérieux. Il y a eu de la neige, du froid de quoi faire des « boules », de sortir luges, patins et skis pour toute la jeunesse et même pour de moins jeunes. Tant mieux. On nous a même dit que le miel trouvait son avantage à ces manifestations de la saison froide : les hôtels de montagne, les familles reviennent au miel naturel comme source de force, de santé et... de jouissance gastronomique. Tant mieux encore, notre apiculture a besoin de ce renouveau de consommation du miel et si 1933 veut bien se montrer favorable à la récolte, ceux qui sont restés fidèles à la Romande et à leurs abeilles trouveront leur récompense.

C'est pourquoi, mon cher débutant, ravivez par tous les moyens votre intérêt, vos connaissances, votre goût pour l'insecte merveilleux. Les sorties des 5, 6 et 7 janvier n'ont pas été très fortes, mais elles ont permis cependant de débarrasser quelques cadavres. La température restait si basse, malgré le soleil, que l'on a pu constater quelques déjections sur la planchette de vol : cela pressait... et les pauvres n'avaient ni le temps, ni la force d'aller plus loin. Il ne faut pas s'inquiéter trop de ces « accidents » pour le moment du moins. Si cela continue et que les déjections se fassent encore sur les parois frontales, il se peut alors que ce ne soit plus seulement un « accident » mais l'indice de dysenterie. Attendez cependant en mars pour ouvrir, car vous ne pourriez pas porter remède au mal à cette époque.

La consommation a été normale, puisqu'il n'y a pas eu de brusques sautes de température. Notre ruche sur bascule a diminué pendant les mois de novembre et décembre de 500 grammes par mois et de Noël à aujourd'hui 20 janvier, de 800 grammes. Ce dernier chiffre tendrait à indiquer que la ponte a recommencé, il faut cependant tenir compte du poids des cadavres expulsés.

Lors d'une sortie générale (elle se produit volontiers en février), il est recommandé de nettoyer les plateaux... Oui, c'est très bien à condition que les plateaux soient vraiment mobiles, non gondolés ou propolisés... ce qui est fort souvent le cas. Depuis assez longtemps, nous l'avouons, nous laissons ce soin de nettoyage aux abeilles, ayant trouvé plus d'inconvénients que d'avantages à cette prescription : on dérange fortement le groupe, on cause du refroidissement, etc.,

etc. Toutefois, nous avons un fil de fer recourbé qui nous permet de sortir par le trou de vol la plupart des mortes et des gros détrit. Le balayage soigné, les abeilles d'une colonie normale et bien en ordre s'en chargent et le font beaucoup mieux que nous. N'allez pas prendre ceci comme une invitation à la négligence, au « dolce far niente », je m'en mordrais les doigts... bien que cela n'avancerait pas à grand'chose.

Le soir d'une grande sortie, encore, n'oubliez pas d'aller écouter aux portes... de la ruche s'entend, pas ailleurs. C'est une musique révélatrice que vous entendrez. En voici l'interprétation qui n'est pas aussi difficile que celle de certaine musique moderne. Calme, silence égalent : ordre, harmonie, bon état de la colonie. Par contre : trouble égale désordre, ce qui est une vérité à La Palisse, disons mieux : orphelinage probable. Vous notez cela, ce sera à voir plus tard. Prenez des notes, avec dates, etc. C'est une véritable histoire de la ruche que vous faites ainsi et cette histoire est pleine d'enseignements et d'avantages très pratiques. L'*Agenda apicole* de M. Haesler, à Saint-Aubin, est indispensable.

Ne vous inquiétez pas encore des provisions, ce sera pour mars.

Par contre faites la revue du matériel nécessaire, il faut que ces premières orties vous donnent la fièvre. Vos rayons bâtis dans quel état sont-ils ? Avez-vous des cadres prêts, des ruches de réserve (au moins une, pour faire un transvasement qui est l'un des meilleurs excitants de la ponte). Avez-vous une ou plusieurs ruchettes d'élevage, c'est si intéressant ces miniatures de ruches qui permettent de passionnantes expériences. Votre cire gaufrée est-elle prête à être insérée dans les cadres ou mieux encore cet ouvrage est-il fait ?

Au dehors, excusez-moi si je me répète chaque année, avez-vous un abreuvoir ? Nous nous souvenons avoir fait un abreuvoir où je pouvais chauffer de l'eau, ou du moins la tiédir et je crois que je vais en refaire un, car je garde un délicieux souvenir de l'affairement qui se produisait autour de ce « tea-room » ou salon de thé destiné aux abeilles. Cela valait certes la peine et je crois aussi que le profit matériel n'est pas à négliger, car le grand danger à ce moment ce sont les courses meurtrières à la recherche de l'eau. Vétilles... que tout cela ? Non pas, mais détails qui ont du charme, comme aussi celui qui consiste à cueillir des branches de noisetier et d'en secouer le pollen sur une feuille de papier ou sur la planchette de vol ou encore sur de vieux rayons bien secs. Evidemment si vous avez 50 ruches, ces soins-là seront des « babioles », mais si vous

avez 50 ruches, vous n'êtes plus un débutant et vous ne lisez plus mes radotages... encore que ceux qui ont le feu sacré ne méprisent pas ces petites choses.

Si vous devez faire un déplacement de ruches, profitez de le faire au plus tôt, avant les premières sorties régulières.

Voilà toute une série de « conseils » puisque c'est ainsi qu'on les appelle. Ne suivez pas ce dernier que voici : Une bonne dame, malicieuse cependant comme elles le sont presque toutes depuis Eve au moins, recommandait chaleureusement le miel à quelqu'un qui souffrait de rhumatismes, douleurs aux jambes, etc. « Frictionnez-vous les jambes avec du miel et mettez-vous au lit tout de suite. » Notre quelqu'un suivit le conseil, se frictionna consciencieusement et se fourra au lit tel quel. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'on avait oublié d'ajouter « entourez vos jambes de compresses ou d'un maillot... » Et c'est en jurant qu'on le l'y reprendrait plus, qu'il fit de longs efforts pour se « dépêtrer » des draps qui collaient à ses jambes.

Suivez les conseils qu'on vous donne, mon cher débutant, mais ne vous emmiellez pas sans précautions.

Daillens, le 20 janvier.

Schumacher.

P.-S. — M. Magnenat, l'auteur aimé des « Echos de partout », est malade depuis avant Noël déjà. — Tous nos vœux les plus chaleureux de complet rétablissement. — Nos lecteurs voudront bien excuser, tout en la regrettant vivement, l'absence des « Echos » dans ce numéro.

UN PEU DE BOTANIQUE

Le présent numéro du *Bulletin* étant, vu la saison morte, un des moins hostiles aux correspondants amateurs, qu'il me soit permis de faire un peu de botanique, si notre dévoué Rédacteur le veut bien.

En août dernier, M. le Dr Morgenthaler, dans « Les Maladies des Abeilles en 1931 », mentionnait la « *Caltha palustris* » à propos du mal de mai.

Cette plante n'est autre que notre « Populage », appelé aussi « Souci d'eau » ou « Souci des marais ». En allemand, son nom vulgaire de Dotterblume s'applique aussi au *Trollius europaeus* (Bouton-d'or ou Trolle d'Europe), d'où divergence possible quant à la traduction de Dotterblume en français.

Le Bouton-d'or, aux fleurs jaunes et globuleuses, parsème l'herbage frais des prés. Le Populage, lui, affectionne le bord des ruisseaux, étalant complaisamment le cœur renversé de ses feuilles vertes, et ses fleurs vernissées, au calice évasé, d'un superbe jaune d'or.

Le Populage, seul représentant chez nous du genre *Caltha*, est vénéneux. D'après Bonnier, il renferme un poison agissant sur le cœur, les appareils respiratoire et digestif. On en a retiré un alcaloïde volatil (Johanson). On en extrait de la berbérine (Arnandon).

La famille des Renonculacées, à laquelle se rattache le Populage, renferme quelque 700 espèces dont presque toutes recèlent un principe vénéneux : anémone, adonidine, helléborine, aconitine, etc.

Parmi ces nombreuses espèces aux propriétés maléfiques, le nom des suivantes, à lui seul, est une réprobation : Herbe-aux-gueux, Anémone sanguinaire, Oeil-du-Diable, Herbe-de-feu, Chausse-trape-des-blés, Renoncule scélérate, , Mort-aux-vaches, Rose-de-serpent, Herbe-aux-poux, Tue-loup, Raisin-de-loup, etc. Les Celtes déjà, empoisonnaient et encore actuellement certaines peuplades empoisonnent la pointe de leurs flèches avec un suc tiré de différentes renonculacées.

Il est heureux pour le bétail que la plupart des Renonculacées perdent leurs propriétés nocives par dessiccation. Il n'en va cependant pas ainsi pour toutes ; l'Aconit Napel (Char-de-Vénus, Casque-de-Jupiter) reste toxique à l'état sec. Chose curieuse et compréhensible, il n'est dangereux que pour les bestiaux n'ayant pas l'occasion d'en brouter habituellement, les autres se gardant bien d'y toucher.

Les abeilles visitent les fleurs de l'Aconit Napel. On a cité, rarement du reste, des cas d'empoisonnement par du miel récolté dans de hautes régions (1200 - 1800 m.), où peut abonder l'Aconit.

Pour reparler du mal de mai, j'avoue ne le connaître que par ses effets sur mes colonies d'abeilles et par les premiers résultats d'études mentionnés par M. le Dr Morgenthaler dans notre bulletin apicole. Comme d'autres, et jusqu'à mieux informé, je crois que le mal de mai est dû à une intoxication par le butin prélevé par les abeilles sur certaines Renonculacées. Chez nous (à Lignières), les espèces fleurissant au moment critique, plutôt que la *Caltha palustris*, seraient la *Ranunculus bulbosus* (Bouton-d'or, Pied-de-coq) et la *Ranunculus acris* (Renoncule âcre, Bouton-d'or).

Si le mal de mai est bien dû à une intoxication, le remède consisterait peut-être en un antidote à incorporer au sirop donné en avril aux colonies... ? N'allongeons pas, les empiriques ont fait leur temps.

B. Béguin.

OBSERVATIONS SUR L'INFECTION AMIBIENNE DES VAISSEAUX DE MALPIGHI DE L'ABEILLE

(« Maladie hystique »).

par W. FYG

Division apicole de l'Institut de Liebefeld

(Suite)

Nous connaissons principalement deux états de développement du parasite : l'état mobile de l'amibe (état végétatif) et son état définitif, le kyste (fig. 2) ; en général on rencontre les deux états associés dans la lumière des vaisseaux de Malpighi. Les amibes, très différentes de forme et de grandeur, deviennent la plupart du temps fortement accumulées à la lisière des bâtonnets recouvrant les cellules pariétales des vaisseaux et implantent leurs pseudopodes en fines pointes dans cette lisière (fig. 2 et 3) ; parfois de plus grands amibes munis de pseudopodes plus larges et d'un noyau vésiculaire nettement visible (fig. 2, a.) se trouvent plutôt dans le centre de la lumière du canal. Il nous est permis de supposer qu'à un certaine période de leur développement les amibes se recouvrent d'une coque et passent ainsi à l'état kystique définitif. Les kystes incolores (fig. 2 et 4) sont sphériques ou légèrement ovales et d'une grandeur assez uniforme (7,5 millièmes de millimètre de diamètre). La coque rigide renferme un corps protoplasmatique avec un ou plusieurs noyaux contenant des inclusions finement granuleuses ou analogues à des gouttelettes. Souvent les vaisseaux de Malpighi regorgent de ces kystes, ce qui leur donne l'aspect du verre (fig. 5). Parvenu à cette forme kystique, protégée contre toute influence nuisible externe par sa coque rigide, le parasite arrive dans le rectum et quitte le corps de l'abeille avec les excréments (fig. 6). Les essais d'infection, sur lesquels nous reviendrons, démontrent que le parasite est transmis d'abeille à abeille sous forme de kyste.

De quelle manière le parasite se montre nuisible pour l'abeille isolés, n'est pas encore expliqué ; les vaisseaux de Malpighi envahis par l'amibe ont généralement leur couche de bâtonnets détruite et leurs cellules pariétales atrophiées. Il n'est pas certain que cet état soit dû à des propriétés toxiques de l'amibe ou simplement à la composition mécanique exercée sur les parois par les kystes.

La carte annexée (fig.7) contient tous les ruchers atteints une ou plusieurs fois par l'amibiase et contrôlés par notre Institut de 1918

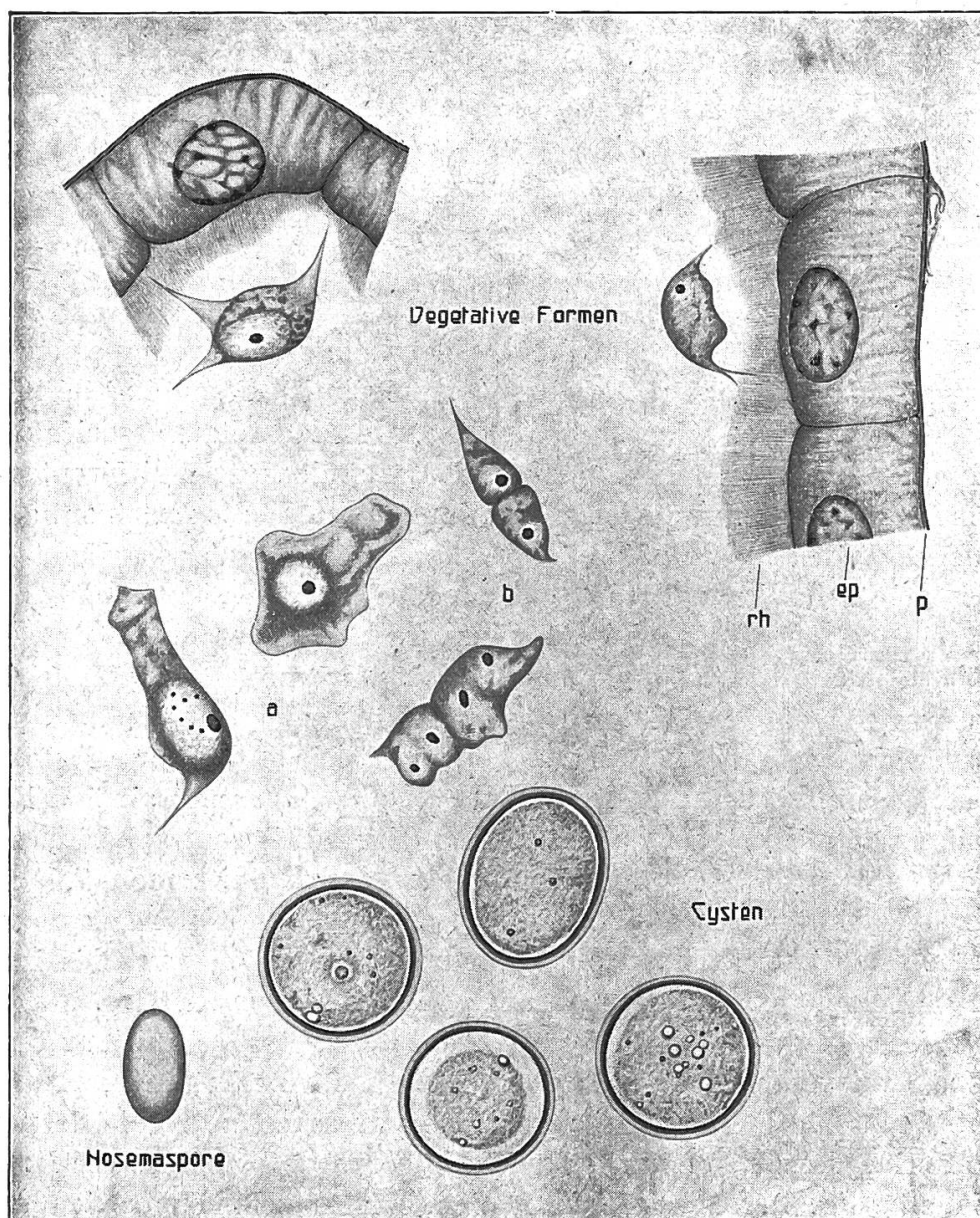


Fig. 2: Stades amibien et kystique du parasite.

en haut = Deux morceaux de la paroi des canaux urinaires avec des amibes.

ep = Cellules pariétales d'un canal.

rh = Couche de bâtonnets.

p = Coque de tissu conjonctif.

au milieu: a = Deux gros amibes avec un seul noyau.

b = Stades à plusieurs noyaux (stades de scissiparité ?)

en bas = Kystes.

Comme point de comparaison pour la grandeur, en bas, à gauche, un spore de noséma.

Dessin original d'après préparation.

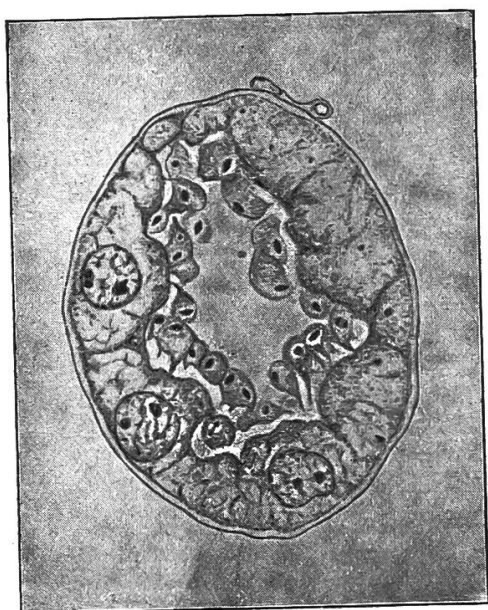


Fig. 3:
Coupe transversale à travers un canal de Malpighi infecté d'amibes.
Dessin original d'après préparation;
grossissement 520.

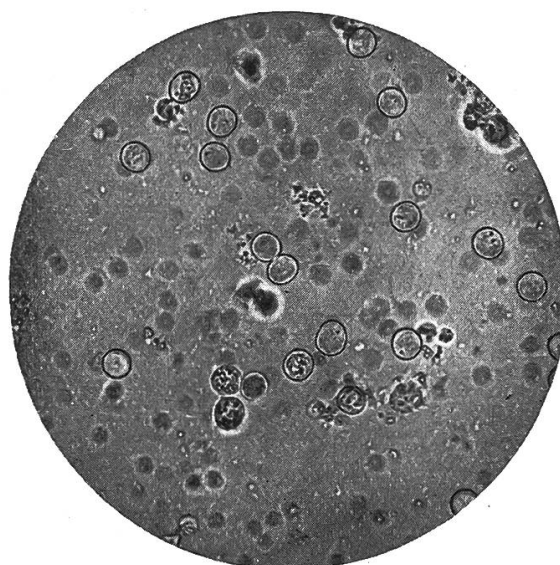


Fig. 4:
Kystes d'un vaisseau de Malpighi.
Grossissement 320 — Microphotographie du Dr W. Staub.

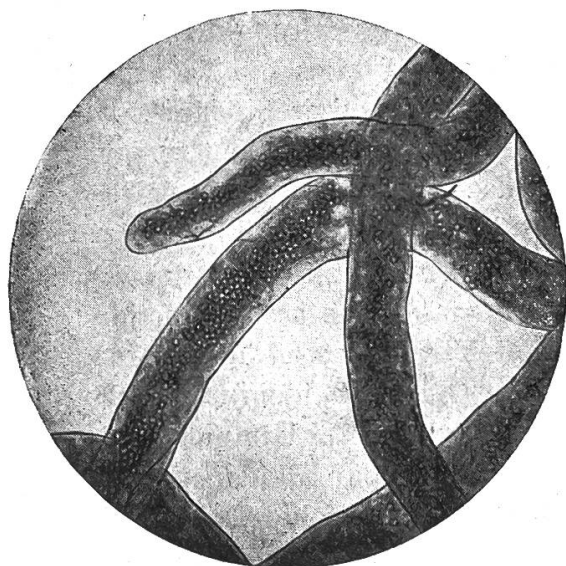


Fig. 5:
Vaisseaux de Malpighi avec des kystes.
Grossissement 80 — Microphotographie du Dr W. Staub.

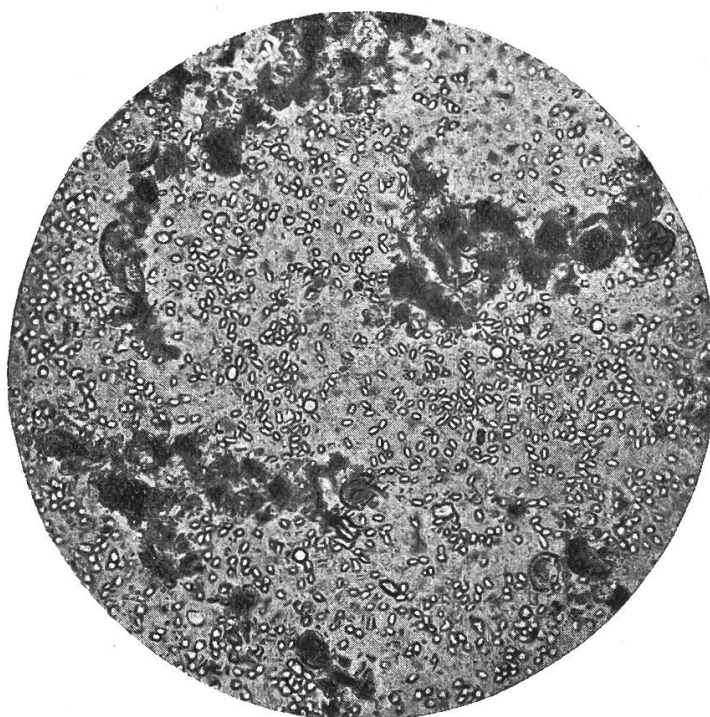


Fig. 6:
Excrément avec quantité de spores de noséma et quelques kystes isolés.
Grossissement 180 — Microphotographie du Dr W. Staub.

à 1932. En tout il y a 261 ruchers qui se répartissent ainsi entre les différents cantons :

<i>Cantons</i>	<i>Nombre de ruchers</i>	<i>Cantons</i>	<i>Nombre de ruchers</i>
Argovie	6	Schaffhouse	0
Appenzell	5	Schwyz	3
Bâle	5	Soleure	10
Berne	126	Tessin	5
Fribourg	9	Thurgovie	3
Genève	0	Unterwald	1
Glaris	0	Uri	0
Grisons	21	Vaud	8
St-Gall	25	Valais	13
Lucerne	2	Zoug	0
Neuchâtel	6	Zurich	13

A considérer la carte on pourrait facilement croire que l'infection amibienne est considérablement plus répandue dans certaines régions que dans d'autres (p. ex. : Oberland Bernois, environs de Berne et de Bienne, Saint-Gall, Soleure et certains districts des Grisons), et on serait tenté d'en tirer des conclusions plus étendues. Evidemment, il existe, comme pour le nozéma, des différences régionales dans l'envahissement local du parasite, mais les différences frappantes dans la répartition des « ruchers à kystes amibiens », telles que la carte les montre, sont certainement influencées par l'activité inégale du contrôle et de la recherche du parasite. Cela permet d'admettre que le parasite est beaucoup plus répandu en Suisse que ne le laisse croire la carte. Remarquons entr'autres que l'infection amibienne est observée aussi bien en région de plaine qu'en région montagneuse. A ce sujet il est d'un certain intérêt de constater que cette infection de l'abeille a été établie plusieurs fois à l'étranger ; en Allemagne pour la première fois en 1916, par Maassen (Berlin-Dahlem), en 1926 par Armbruster (Berlin-Dahlem), Zander (Erlangen), Himmer (Erlangen) et Freudenstein (Marburg) ; en France, par Baldensperger (Alsace, 1931-1932) ; en Tchécoslovaquie par Schönfeld (Dol, 1927, 1928) et Rytir (1928) ; en Amérique du Nord, par Bulger (Washington, 1928). La station vétérinaire d'Oberschleissheim (Bavière) a annoncé en 1928 des cas exceptionnellement nombreux (62) d'infection amibienne, mais quelques doutes sont permis à cette occasion. (Voir *Morgenthaler O.*, « Les maladies des abeilles en 1929 », Bulletin No 7, 1929, de la S. R. A.).

(A suivre.)

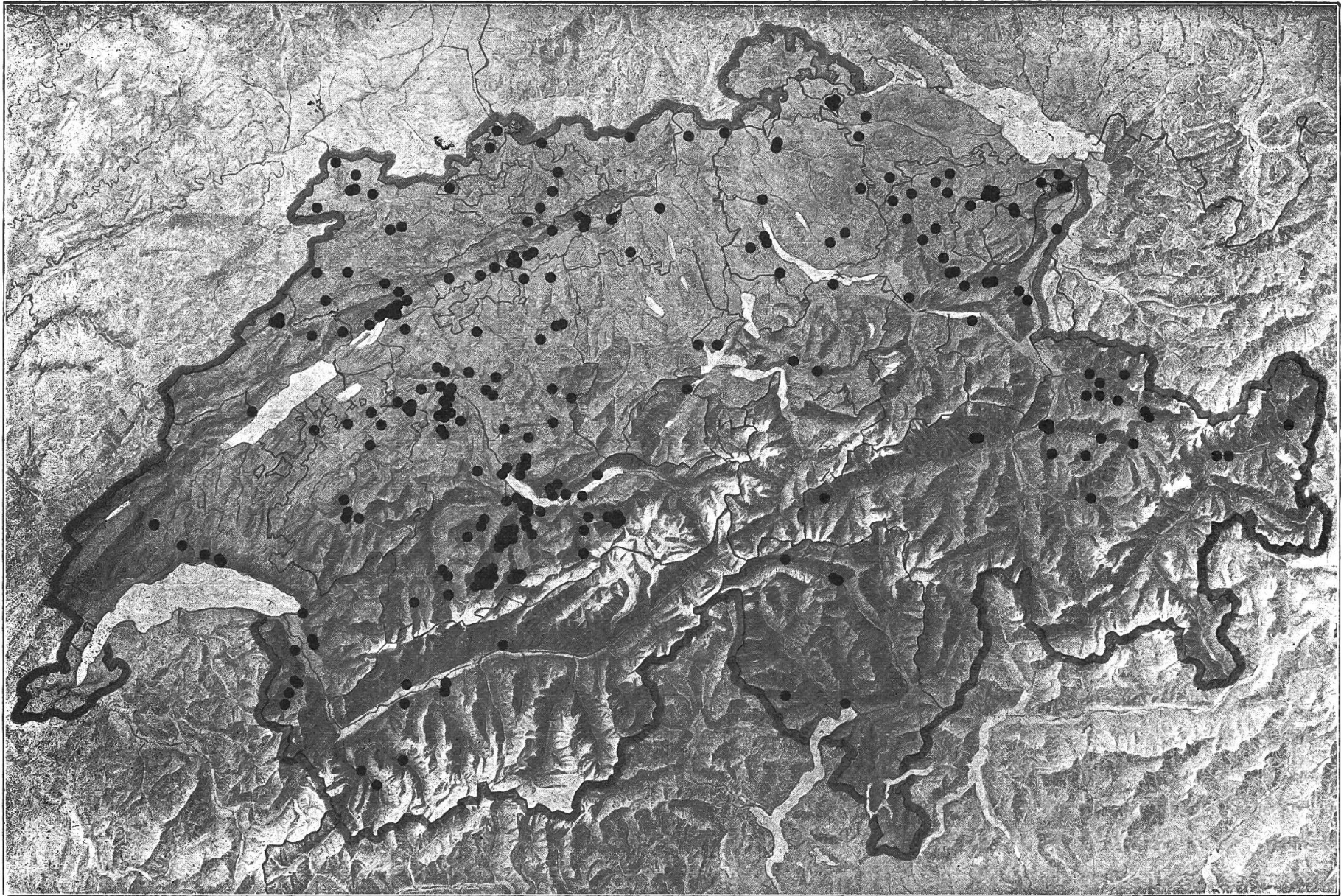


Fig. 7: *Répartition locale de l'infection amibienne en Suisse de 1928 à 1932.*
D'après les données de la Division de l'apiculture du Liebefeld près Berne.

LE IX^{me} CONGRÈS INTERNATIONAL D'APICULTURE,
Paris, 18 au 23 juillet 1932.

Rapport entre la montée du nectar et le parfum des fleurs.
M. Trubert déclare qu'il n'est qu'un vieil apiculteur praticien, profane en fait de science. Mais y a-t-il une question plus intéressante pour l'apiculteur que la production du nectar ? M. T. croit qu'elle est en corrélation intime avec le parfum. Pas de parfum, pas de nectar. Pourquoi le nectar disparaît-il parfois si rapidement ? En pleine belle journée, sa sécrétion cesse brusquement. Pourquoi ? Où s'en est-il allé ? Evaporé ? Refloué dans la plante ? Mystère non encore éclairci. Mais le parfum lui aussi s'est considérablement atténué au point qu'on a peine à le percevoir. Les cultivateurs de betteraves ont constaté des différences énormes dans la teneur en sucre suivant le moment de l'arrachage. A quelle cause attribuer ces différences considérables ? Qu'il serait intéressant de le savoir !

On a exagéré l'importance de la longueur de la langue chez l'abeille. Ce ne sont pas les grandes abeilles qui ont la plus longue.

Lorsqu'il y a production de nectar, les abeilles, quelles qu'elles soient savent bien le récolter. Elles ne pratiquent jamais le chômage volontaire comme certains humains. Si elles ne récoltent rien, c'est uniquement parce qu'il n'y a rien.

5. *Maladies.* — *Diarrhée infectieuse.* — M. Moreaux, Nancy, a découvert que la diarrhée est causée par un bacille sporogène semblable à celui de la tuberculose, qui se cultive très bien en milieux sucrés maintenus à une température constante de 37 degrés. Soumis à une température supérieure, il produit des spores très résistants. En milieux sucrés, miels ou sirops, cette sporulation est particulièrement rapide. Ces milieuxensemencés, ingérés par des abeilles, reproduisent la maladie. D'autres milieux aseptisés,ensemencés ensuite de bacilles ou de déjections d'abeilles malades, la reproduisaient également.

M. Morgenthaler, qui a fonctionné comme président du Congrès durant la seconde journée, a fait une communication très appréciée et attendue avec la plus vive curiosité. Il a commencé par rappeler les Géorgiques, de Virgile, dont le quatrième chant est tout entier, ou à peu près, consacré aux abeilles. Dans la poésie, on reconnaît nettement nos maladies modernes. S'il est remonté si haut, M. Morgenthaler, c'est pour réfuter les arguments de ceux qui soutiennent

que les maladies proviennent soit du mobilisme, soit du nourrissage au sucre, soit des méthodes modernes d'élevage des reines, ainsi que de ceux qui soutiennent qu'elles proviennent (par exemple la loque) des *cadavres*. Le couvain mort par simple refroidissement ne peut provoquer la loque. La maladie provient du contact avec d'autres organismes malades et porteurs de germes. Ces germes ne peuvent naître spontanément. Il faut entrer en contact avec eux pour qu'ils puissent se répandre. Ce n'est pas mériter un blâme que de constater la maladie dans son rucher. Les ruches malades doivent être annoncées afin qu'on puisse déceler la propagation et l'enrayer. Par des cartes d'Europe, M. M. montre que les maladies existent par foyers. Ces foyers infectés doivent être traités pour en extirper et y exterminer les germes. On doit les surveiller de très près afin que la maladie ne rayonne pas. Les pays se reprochent mutuellement de se donner des maladies. M. M. les passe en revue et arrive à la conclusion que, pour l'instant, le *noséma* est le plus à craindre, parce qu'on ne lui a pas encore trouvé de remède.

Vœux : de M. Morgenthaler : Afin de se préserver réciproquement de l'infection, tous les pays établiront une statistique des maladies des abeilles, statistique qui permettra d'enrayer la propagation et de résoudre d'autres problèmes connexes.

Un Serbe va plus loin et demande que les pays adoptent des mesures uniformes de lutte, législation uniforme aussi, sans cela les abeilles seront toujours et partout saines et se répandront comme si rien n'existait. Cette lutte ne saurait se concevoir que placée entre les mains de spécialistes compétents.

De M. Morland : Interdiction d'importation d'abeilles provenant de pays reconnus infectés dans des pays tropicaux où l'apiculture commence à se développer ou est en pleine rénovation.

De M. Morgenthaler : Afin de faciliter les recherches, chaque pays possédant des journaux apicoles fera établir pour chacun d'eux un registre bibliographique récapitulatif.

De M. Mamelle : 1° A part les reines, tous les envois d'abeilles de pays à pays sont interdits. A l'intérieur, seul le commerce des essaims nus est autorisé.

2° Les laboratoires d'entomologie et de pathologie apicoles auront les mêmes pouvoirs légaux que ceux conférés aux vétérinaires, c'est-à-dire seront chargés de la préparation et de l'application des lois de police sanitaire concernant les abeilles.

Le compte rendu complet des discussions sur les maladies porterait trop loin et dépasserait toutes les proportions assignées à cet article. Voir le Livre des actes du Congrès ¹ et, en particulier, la résolution finale, proposée par M. le Comte Zappi, tant sur les maladies que sur les traitements arsénicaux.

Une communication de M. Cros (Algérie) apprend qu'en certains pays, par exemple en Californie, les larves des Méloés (appelés aussi Triongulins) font de sérieux ravages et détruisent parfois des ruchers entiers.

Un ennemi de la Teigne, le Dibrachys, pourrait rendre service. Une longue conférence de M. Métalnikov, Paris, traite de l'Immunité naturelle et acquise des insectes. L'insecte qui a servi aux expériences est surtout notre fausse-teigne. Elle est d'une résistance incroyable, comme toutes les sales bêtes. En 2 à 5 jours, elle digère les microbes les plus terribles qu'on lui injecte: ceux du charbon, du choléra ne lui peuvent rien. Les insectes sont naturellement beaucoup plus résistants que les autres animaux en général. Les chrysalides, cependant, le sont moins que les larves ou les insectes parfaits.

Une remarque de M. Mamelle sur la guérison spontanée de l'acariose par la simple élévation des ruches n'a pas été prise au sérieux. Les abeilles sont, en effet, infectées depuis six semaines quand la paralysie s'empare d'elles. Quand elles sont paralysées, elles s'en vont et ne rentrent plus. Mais l'infection demeure dans la ruche malgré cette élimination. Dans le couvain mort sans cause déterminée, le même M. Mamelle a découvert un champignon, genre *Pédicilium*. Comme c'est la première fois que l'on remarquait la chose, on en a confié l'examen à un spécialiste résidant à Louvain. Cet « as » ne s'est pas encore prononcé.

Le même M. Mamelle croit que le Mal de Mai, qui se manifeste par la perte des poils, n'est pas seulement causé par les nuits froides du printemps, lesquelles altèrent le pollen, ou par des pontes trop précoces, mais bel et bien aussi par un bacille vivant dans le sang.

6. *Situation et organisation apicoles.* — Un second M. Baldensperger (bien différent du légendaire de Nice), décrit la situation en Alsace, pays qui compte 14,000 apiculteurs dont 8000 organisés ayant créé de leurs propres deniers un modeste laboratoire de recherches bactériologiques, institué des cours ambulants, des cours pour former des experts-visiteurs. Les cours sont fréquentés par des auditeurs

¹ A paraître.

toujours plus nombreux, le niveau des connaissances s'élève, un bon esprit se répand. Hélas ! beaucoup trop d'apiculteurs font l'achat des remèdes prescrits, pour ne pas paraître négligents, mais ne les emploient pas. Cela les embête.

M. le Comte Zappi dresse un rapport semblable pour l'Italie. Dans ces deux pays, on a fait appel à l'expérience du Liebefeld pour l'organisation d'un organisme central de lutte contre les maladies.

M. de la Escalera présente une étude statistique sur le développement de l'apiculture en Espagne. Il passe en revue province après province. Un recensement récent a dénombré 581,000 ruches (en France 1,608,000). Le 7,8 % des exploitations font usage de ruches à cadres et sont pourvues du matériel moderne d'extraction. L'Espagne est assez productive et tout ça va changer (avec la République). Dans une province, on a noté une augmentation de 9 kg. de nectar en 24 h. et une récolte annuelle de 109 kg.

(A suivre.)

Ed. Fankhauser.

ELEVAGE DE REINES

(Suite et fin)

(Réd.) *Pour diverses raisons, cette partie des articles du Dr Brunnich aurait dû paraître en tête. Nous la plaçons ici et prions le lecteur de la reporter lui-même à sa place — ces considérations générales gardant d'ailleurs toute leur valeur, même à la suite des articles parus.*

Dans les multiples voyages que le Dr Kramer a faits dans la plupart des régions de la Suisse, il fut frappé par le fait que c'étaient le plus souvent les colonies d'une abeille foncée et uniforme qui donnaient les meilleurs succès et constata alors qu'il y avait encore un joli nombre de petits ruchers isolés qui avaient conservé leur caractère extérieur pur, noir, qui avaient des propriétés excellentes et qui surtout possédaient des forces de résistance éminentes. C'est de telles colonies qu'on a commencé à élever des reines et dans la plupart des cas avec un succès complet. A plusieurs reprises j'ai fait des essais avec l'abeille italienne, spécialement avec l'abeille tessinoise (de mon ami Seiler) qui au Tessin donnaient d'excellents résultats. Mais toujours j'ai été bien déçu parce qu'elles n'étaient pas adaptées à nos conditions. C'est pour cela que nous avons tâché d'élever des reines de colonies qui n'avaient pas d'anneaux jaunes à l'abdomen et nous avons assez bien réussi à éliminer ces anneaux. Quant aux

carnioliennes, qui dans le temps étaient introduites en gros, cette race s'acclimatait assez vite et perdait sa fureur d'essaimage. C'est pour cela qu'il existe quelques colonies de race dont l'abdomen est plus ou moins clair, ce qui ne me gêne pas autrement.

Il est évident qu'une colonie dont les abeilles sont *uniformes* aussi bien quant à la couleur que quant à la forme et à la grandeur, représentent ce qu'on comprend par *race pure*, c'est-à-dire que les ancêtres ne diffèrent pas beaucoup dans leurs qualités ; l'accouplement de deux de ces souches donnera une descendance constante, c'est-à-dire qu'on sera sûr de ses produits. De l'autre côté, l'accouplement de deux souches dont les individus diffèrent fort en couleur, forme et grandeur, donnera des produits bien inégaux et le résultat sera tout à fait incertain. La même loi garde sa valeur aussi pour les qualités internes et psychiques, c'est-à-dire pour le zèle, le calme, la longévité, la douceur, etc. des abeilles. Mais l'uniformité des individus d'une colonie dans l'extérieur nous donne une garantie de constance aussi pour les qualités intérieures et les descendants seront de la même bonne ou mauvaise qualité que les parents. Ce n'est pas le cas pour les colonies avec des individus hétérogènes ; là l'élevage des reines n'est qu'une loterie. C'est pour cela qu'il me serait parfaitement égal si les abeilles étaient rouges ou bleues, pourvu qu'elles aient les qualités supérieures et soient d'une constance irréprochable. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi comme prototype de la race une abeille dont l'extérieur ressemble autant que possible à la race acclimatée du pays. Je crois que nos succès ont couronné notre manière de juger et d'agir.

Nous arrivons aux *qualités intérieures* d'une bonne abeille.

L'ordre dans les rayons, c'est-à-dire une *distribution rationnelle du couvain, du pollen et du miel*, joue un rôle important pour la critique d'une colonie. Il n'y a pas de doute qu'ici comme partout un arrangement raisonnable épargne de la peine et du temps et d'après nos expériences nous savons que plus réguliers seront couvain, pollen et provisions, plus il y aura de race et de constance dans la colonie. Je possédais dans le temps une colonie d'abeilles des Landes et j'étais fort étonné de voir comme couvain, pollen et miel étaient arrangés de façon irrégulière. (Naturellement j'ai eu soin de ne pas permettre aux faux-bourçons de se livrer à leur métier.)

La *relation de la surface entière du couvain* avec la force de la *population* (et la productivité) nous donne une mesure de la *longévité* = force de résistance de l'abeille. Il n'est pas difficile de comprendre

qu'il faut moins de couvain pour une abeille qui a une durée de vie d'une ou de deux semaines de plus qu'une autre pour avoir le même nombre d'abeilles de la colonie. De cela résulte une *épargne en usure des ouvrières et de la reine, en pollen et en miel*. En général il n'est pas facile de se faire une idée juste du rapport du couvain à la population, il faut déjà bien de l'exercice et un coup d'œil aiguisé.

Malheureusement il n'y a que très peu d'apiculteurs qui ont la patience de faire des *mesures des surfaces* du couvain d'une façon régulière et d'en tirer des courbes analytiques qui nous montrent exactement la ponte de la reine et la somme des œufs que la reine a pondus pendant toute la saison. Ces investigations ont très instructives et moins pénibles qu'on le croit. Souvent il suffit de mesurer seulement *une* surface d'un rayon (quand celle vis-à-vis est égale); on mesure la hauteur et la largeur maximales du couvain en centimètres et on en calcule de suite le produit. La somme de tous les produits est à multiplier avec $1,6 \frac{(\text{env. } 2 \times \pi)}{4}$ et on obtient la surface totale.

Un centimètre carré contient 3,9 cellules. La moyenne de la *ponte journalière* maximale était 1400 œufs (maximum 2000 œufs), la *moyenne de la somme des œufs pondus* dans une saison était 130,000 œufs (maximum 180,000).

La population doit être estimée *grosso modo*.

Parallèlement avec la longévité de l'abeille s'estiment les pertes en individus pendant l'hiver. Dans cette direction notre abeille noire est bien supérieure aux autres, surtout aux italiennes. Normalement notre race cesse l'élevage au milieu jusqu'à la fin août. Il arrive souvent que la reine pond encore quelques œufs plus tard, mais les ouvrières ne les soignent pas et les enlèvent. Malgré cela, les colonies bonnes sont toujours fortes au printemps, une preuve de leur longévité. En automne, les colonies ménagent leurs forces, elles ne volent que peu et n'apportent guère plus de pollen.

Nous savons que pour nos conditions nous avons besoin d'une race de sang-froid, peu essaimeuse. C'est pour cela qu'il est à désirer que les colonies n'essaient pas si elles remplacent la vieille reine par une jeune, ce que nous appelons *changement de reine silencieux*.

C'est une propriété précieuse des meilleurs représentants de notre race du pays. Dans ce cas la mère reste souvent dans la ruche pendant que la jeune reine est en action et quelquefois la vieille reine participe encore à la ponte. J'ai eu un cas où la mère resta pendant 10 mois à côté de la jeune et ne périt qu'au commencement du prin-

temps. Il m'est arrivé aussi qu'une colonie avait élevé une jeune reine; celle-ci au vol nuptial disparut et la vieille reine restait encore capable de procurer à la colonie une nouvelle jeune reine.

Assez important, surtout pour l'éleveur, est aussi la *douceur* des abeilles et je n'élève jamais des reines d'une colonie agressive. En général on peut dire que plus la race est pure, plus calmes sont les abeilles.

Pour résumer, nous demandons d'une colonie de race les qualités suivantes :

1. Hérité parfaite.
2. Récolte de miel maximale pour les conditions données.
3. Sang-froid (paresse d'essaimage).
4. Homogénéité des abeilles en couleur, forme et taille ; couleur si possible foncée.
5. Longévité : force de résistance.
6. « Change de reine silencieux ».
7. Douceur.

Dr Brünnich.

SERVICE DES ANNONCES EN 1932

Le service des annonces a continué cette année sa petite cuisine des années précédentes, cherchant à contenter tout son monde sans y parvenir toujours. Il est des apiculteurs qui trouvent nos annonces trop coûteuses, d'autres qui se laissent tirer l'oreille lors des règlements de comptes, d'autres qui voudraient être à la place du voisin.

Somme toute, malgré la crise, l'année 1932 se boucle normalement puisque nos comptes accusent une plus value de fr. 481.88 sur l'année dernière. Il ne faudrait cependant pas se glorifier d'un pareil résultat pas plus qu'il n'y aurait lieu de désespérer si c'était le contraire qui se produisait. Sur un chiffre d'affaires de fr. 5,000.— environ, il n'y a là rien d'étonnant.

Si nous détaillons nos chiffres, nous constatons que 1932 devait à 1931 une somme de fr. 157.20 pour annonces non encore rentrées au début de l'exercice. Les annonces parues se montent au chiffre de fr. 4,431.10 contre 3,965.80 en 31. Les pertes sont de fr. 52.50, produit d'une réduction de facture concernant 1931 au profit d'un annonceur. Par contre une somme importante que nous avons portée pendant

plusieurs années en solde d'attente, que nous considérions comme perdue et qui était portée en perte en juillet 1930 nous est rentrée en partie sous forme d'un versement de l'office des poursuites de Mendrisio (fr. 115.—). Les intérêts du compte de chèques de 31 se montaient à fr. 6.65 tandis que ceux de 32 ne sont que de fr. 1.50, différence due à la réduction du taux de l'intérêt par le service des postes. Les taxes sont de fr. 6.90. Les versements effectués au compte de la Romande se montent en 32 au montant de fr. 3,900.—.

Les menus frais et affranchissements s'élèvent à fr. 51.50. Il est juste d'ajouter qu'une partie de cette somme rentre dans la caisse des annonces puisque les affranchissements des remboursements sont ajoutés à la somme.

Une réduction du prix des annonces proposée par un apiculteur ne nous paraît pas possible si nous partons du principe que la caisse des annonces doit venir en aide à celle de la Romande qui boucle par un déficit.

Souhaitons seulement que les années qui viennent, bouclent aussi bien que 1932, c'est le vœu que nous formons en nos comptes.

C. Thiébaud.

CONCOURS DE RUCHERS DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1932

RAPPORT DU JURY

(Suite)

Rectification. — Le cliché paru page 442 du *Bulletin* de décembre 1932 indiquait par erreur : Rucher de M. Souvey, à Bulle. C'est : Rucher de M. André BUTTET, Villeneuve, qu'il faut lire.

Rucher de M. ECOFFEY Henri, à Broc.

Ce rucher, situé dans un endroit d'accès peu facile avec un tas de pierres qui complique encore l'arrivée aux ruches, est composé de 11 DB 1 en plein air et 12 Burki logées en pavillon.

Le matériel usagé est cependant construit avec des mesures exactes.

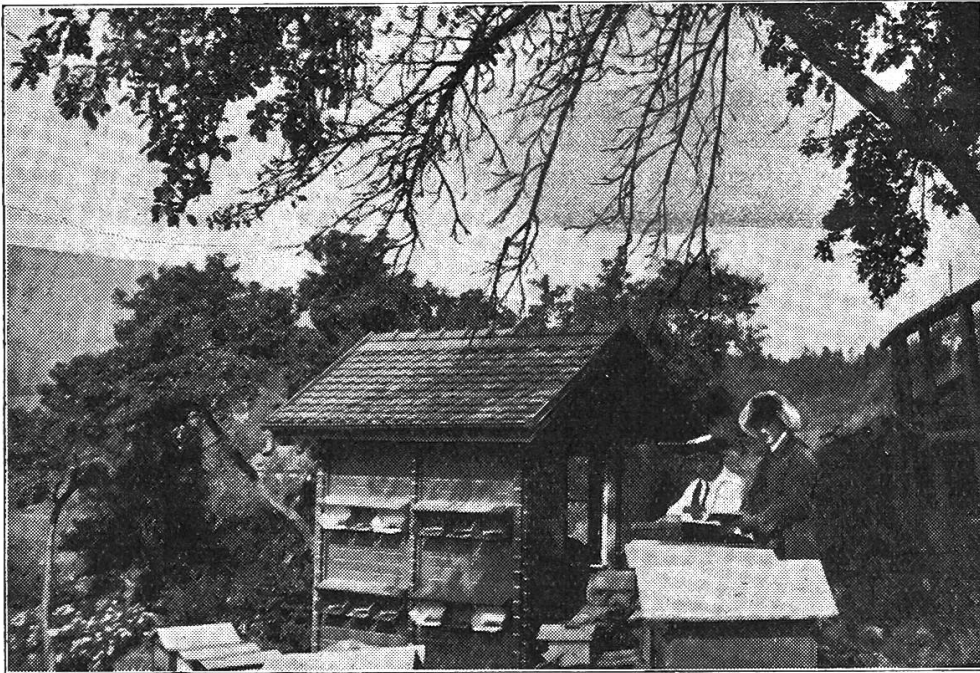
Les populations sont bonnes en général, avec beau couvain, dans des constructions très propres.

L'outillage et le matériel d'exploitation comprend tout ce qui est nécessaire.

Comptabilité système Brougg tenue depuis 1931.

L'élevage se fait avec méthode en profitant des cellules royales lors de l'essaimage.

Six reines en boîte d'élevage et marquées attendent d'être utilisées.



Rucher de M. Ecoffey, Broc.

Le travail est exécuté rapidement et avec beaucoup d'assurance. Annotations un peu sommaires.

Points : 5, 5, 6, 9, 5, 9, 10, 4, 10, 6, 4, 7, 10, 5. Total : 95 points.

Diplôme de 1^{re} catégorie. Médaille d'or.

Rucher de M. BAECHLER Joseph, à Belfaux.

Formé de 2 pavillons situés dans le verger à proximité immédiate de l'habitation, ce rucher comprend 26 Burki peuplées d'abeilles très noires, descendantes de la race Sintzé, nous dit l'apiculteur, et sélectionnées par lui ; ces abeilles sont très douces et ne lui ont donné aucun essaim depuis 4 ans.

Très belles constructions ; ponte et couvain superbes.

Quelques coups de racloir seraient les bienvenus, soit aux cadres, soit aux planchettes.

Malgré le dépeuplement survenu au printemps lors du déplacement du pavillon principal, les colonies sont fortes et ont récolté une moyenne de 10 kg. extraits le 20 juin écoulé.

La comptabilité est tenue depuis 1924 par Recettes et Dépenses.

Les annotations sont un peu sommaires, mais la mémoire y supplée.

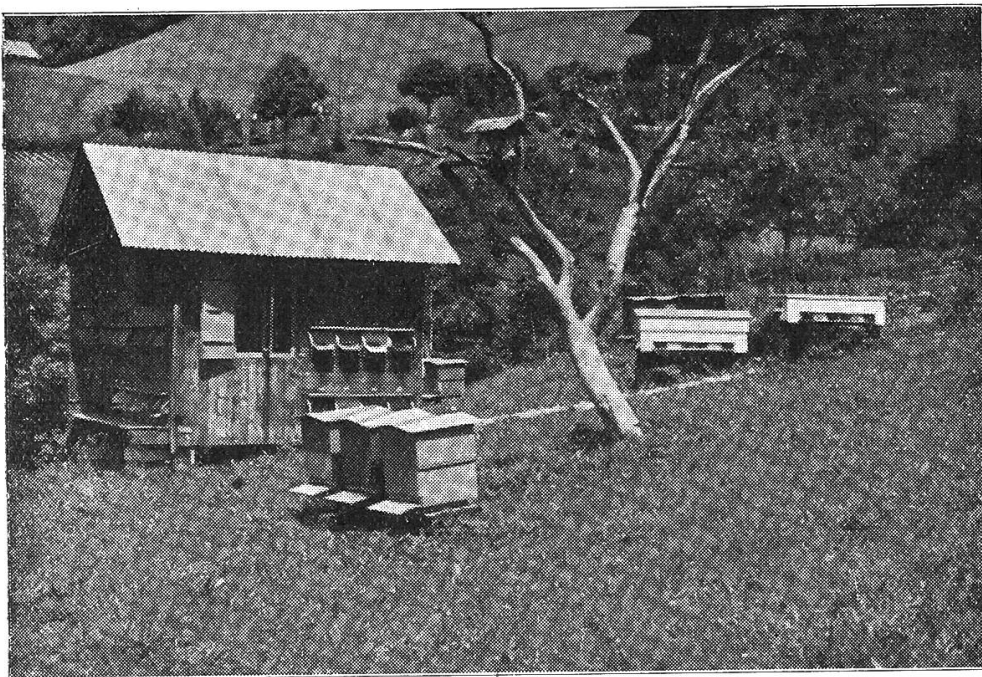
Cet apiculteur travaille avec beaucoup de souplesse et de dextérité s'alliant avec une douceur remarquable. Conscientieux et compétent, il déclare, malgré son savoir, avoir à apprendre encore chaque jour quelque chose.

Le Jury décerne les points suivants : 5, 5, 6, 10, 5, 10, 10, 4, 9, 5, 4, 6, 10, 5. Total : 94 points.

Diplôme de 1^{re} catégorie. Médaille d'or.

Rucher de M. AVIOLAT Alexis à Rossinière.

Cet apier, situé dans le verger devant la maison, est composé de 40 colonies, dont 16 Dadant et 24 Burki, logées dans un superbe pavillon.



Rucher de M. AVIOLAT, Rossinières.

Le tout est complété par 2 grandes ruches d'élevage, à 15 compartiments, si nous ne faisons erreur, meublées en partie, le tout en excellent état d'entretien.

Certaines colonies paraissent un peu faibles. Du couvain partagé pourrait être dangereux en cas de baisse de la température.

Tout est propre et soigné. Cependant quelques cadres défectueux gagneraient à être remplacés.

Le matériel pourrait être complété, en particulier par un cérificateur.

Les annotations sont faites dans un carnet pour les Dadant et sur des feuilles épinglées derrière les Burki, sous les yeux de l'apiculteur. Toutes sont relevées dans un registre spécial avec tableau généalogique pour chaque colonie.

Depuis 1921 la comptabilité est tenue par Recettes et Dépenses.

Le travail est exécuté rapidement mais un peu brusquement.

Points obtenus : 6, 6, 5, 9, 5, 9, 9, 4, 10, 5, 5, 6, 9, 5. Total : 93 points.

Diplôme de 1^{re} catégorie. Médaille d'or.

(A suivre)

NOUVELLES DES SECTIONS

Gingins, le 23 décembre 1932. — Section de Nyon. — Coup d'œil rétrospectif. — Certes, si la vie est de plus en plus agitée sur notre pauvre planète, elle est par contre de plus en plus calme au sein de nos sections. Ah, qui nous rendra ces assemblées d'antan, pleines de vie et de joie où l'on venait si nombreux ? Les grincheux en font griefs aux comités, ces pauvres comités, boucs émissaires, un peu on les accuserait d'être la cause des années maigres qui affligent l'apiculture.

Dans notre section l'année qui se termine a passé sans grand bruit. Le 21 février, assemblée générale à Nyon, précédée de la vue du film *l'Abeille* ; grande affluence des apiculteurs de la section, des sections voisines et nombreux amis. Emerveillement des non-initiés aux mystères de la vie de notre chère avette.

Grâce à l'ingéniosité de M. Courvoisier, qui fit des démarches auprès des écoles qui vinrent nombreuses et payèrent une légère entrée, ainsi qu'à la collecte, la projection de ce beau film ne fit pas sauter la caisse et notre ami Parcaz retrouva son sourire.

Puis notre sympathique président M. A. Deluche ouvre la séance ; il présente M. Fankhauser, président de la F. V., et M. Savary, son secrétaire. M. Deluche relève la présence de M. Jeanneret, dernier survivant des membres fondateurs de la section, fondée en 1890-91. Il y a 65 ans que le papa Jeanneret fait de l'apiculture ; chacun lui souhaite encore de longues années de sérénité passées au milieu de ses chères amies.

J'ai oublié de dire qu'à part son secrétaire, M. Fankhauser est encore et toujours accompagné de ses chères étagères pour vitrines et banques de magasins ; il plaide chaudement la cause de la bonne présentation du miel aux yeux du public.

M. Berger, président de la Section de la Côte, qui nous honore aussi de sa présence, met la note joyeuse dans un discours plein de malice et de gaieté. M. J. Parcaz, caissier inamovible, donne lecture des comptes bouclant par un important bénéfice dont je tairai le chiffre pour ne pas donner l'éveil au fisc. Comme de juste, M. Parcaz est

vivement remercié et, quelques minutes plus tard, confirmé dans la garde de la caisse qu'il gère avec amour.

Renouvellement du comité ; rien de révolutionnaire, et M. Deluche, malgré son refus, est acclamé à nouveau président ; il est félicité pour le zèle infatigable qu'il donne à la cause apicole. M^{me} Deluche, sa chère épouse, est l'objet d'une ovation enthousiaste.

Deux nouveaux membres sont nommés pour remplacer des démissionnaires.

M. le député Jaques rapporte sur le contrôle du miel ; il insiste avec chaleur et persuasion sur la nécessité du contrôle qui donne confiance au public.

De longues discussions, fort animées mais courtoises, ont lieu sur les sujets qui intéressent les éleveurs de mouches à miel, et c'est très tard que chacun regagne ses pénates.

Le comité renonça cette année à organiser une assemblée d'été, n'ayant que hausses vides et ruchers appauvris à montrer. Faire une démonstration pour la préparation du sirop, nourrissage ? Il ne fallait point y songer, chacun n'est que trop, hélas, entraîné à ce jeu-là.

On décida pour une fois d'abandonner les ruchers et de faire un tour en autocar ; c'est ainsi que par un radieux matin un bel essaim de joyeux bourdons et bourdonnes partirent pour un hasardeux voyage.

Installés dans deux confortables cars, c'est la traversée des belles campagnes vaudoises encore endormies. Un arrêt à Orbe, où M. Huber nous reçoit souriant ; il nous fait les honneurs de sa maison et nous initie au secret de la fabrication des feuilles de cire. Une collation est si gentiment offerte qu'il est impossible de la refuser. « M. Huber, j'ai un gros remord : rentré chez moi, j'aurais dû, puisque l'on m'a prêté une plume, vous renouveler, ainsi qu'à votre dame, les remerciements du comité et de tous ; je l'ai oublié, aussi recevez maintenant, tardivement il est vrai, l'expression de notre reconnaissance. »

La randonnée continue sur Ste-Croix ; on traverse la Sibérie où nous sommes attaqués par un ours blanc, en l'occurrence un vulgaire « modzon » qui se jeta devant le car de tête, qui dû prendre le pré, heureusement sans différence de niveau avec la route. Puis c'est Le Locle, Col des Roches, Les Brenets et la féerique descente en bateau du Doubs, jusqu'au Saut, but de la course.

Je ne parlerai pas du banquet, pour ne faire envie à personne ; l'on rentra par La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel, où eut lieu une brève séance avec discours du président, réplique et duplique d'orateurs occasionnels. En cours de route — et chose nouvelle — ce sont les bourdons qui butinent le précieux nectars.

C'est à l'heure des revenants que chacun est rendu au rucher familial.

Maintenant faisons des vœux pour que l'année qui vient soit meilleure que celle qui s'en va, au point de vue apicole et de la paix entre les peuples et les hommes. Travaillons à nos ruchers, mais travaillons aussi à cette paix dans notre humble sphère et quand nous sommes fatigués de la lutte sachons diriger nos regards sur nos destinées éternelles et sur Jésus, sauveur du monde. *Le secrétaire* : B. C.

Société Genevoise d'Apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont convoqués pour le lundi 13 février à 20 h. 30, au local. Réunion mensuelle ; sujet : *Que faire en février ?*

NOUVELLES DES RUCHERS

Monthey, le 19 I. 1933. — Voici quelques lignes concernant la mise en hivernage de mes colonies :

J'ai commencé à nourrir au début d'août, ce qui a provoqué une forte recrudescence de ponte qui s'est échelonnée jusqu'à fin septembre pour quelques-unes. Aussi lors de ma dernière visite, je me suis trouvé en face de bonnes populations, mais pour quelques-unes j'ai dû compléter les provisions un peu trop entamées par cette ponte tardive. Quelques colonies récoltaient encore du pollen le 23 novembre sur le lierre, sauf erreur. Il y a eu quelques bonnes sorties avec expulsions de mortes le 30 décembre, ainsi que le 5 janvier pour les mieux exposées. Mortalité très faible jusqu'à aujourd'hui. Maintenant j'ai une requête à formuler : Ne pourrait-on pas voir traiter, dans notre Bulletin, une méthode simplifiée de comptabilité apicole à la portée de chacun ? Les cahiers que l'on trouve tout imprimés à cet effet auprès du bibliothécaire, pour le prix de fr. 1.—, sont bien trop compliqués, à mon avis.

Francis Vionnet.

(*Réd.*) On a maintes fois essayé de réaliser ce que demande notre correspondant. On peut sans doute tenir une comptabilité très simplifiée, mais alors elle ne donne pas les renseignements dont on a besoin. Avec un peu de patience, on arrive à utiliser la « comptabilité de Brougg », et l'on peut demander à un spécialiste (il y en a dans chaque canton) ou à Brougg même l'établissement du bilan ou le « boucllement » ou clôture des comptes. L'important, c'est de tenir très fidèlement le « journal ».

Mais, en conclusion, libre à chacun d'exprimer ses idées à ce sujet dans le Bulletin.

* * *

Chavornay, 2 janvier 1933. — Bonne année à tous les collègues, ainsi qu'à nos chères abeilles. Je profite des fêtes de l'an pour dire merci au *Bulletin*, grâce auquel je m'initie, quoique venu très tard à l'apiculture, aux mystères de cette branche si intéressante de notre activité.

Mes ruches se trouvent à proximité de notre jardin où il existe une assez grande quantité de framboisiers. Rien de plus intéressant que de voir la multitude de butineuses qui s'activent sur ces plantes. Toutefois ce n'est guère qu'à partir de 10 ou 11 heures qu'on peut les y voir. A quoi attribuer cela ? Est-ce la faute de la situation un peu ombragée de la plantation où y a-t-il une autre cause ? Prière aux aimables lecteurs du *Bulletin* de répondre ici à cette question.

J'ai remarqué aussi l'activité de nos abeilles sur une plante de 60 à 80 cm. de hauteur prospérant dans les endroits incultes, présentant une grande quantité de fleurs jaunes. Ici nous l'appelons « miel-lonne » (*Réd.* C'est probablement le mélilot jaune). J'ai fait une provision de graines de cette plante en septembre écoulé et me propose d'en semer (*Réd.* C'est ce que chacun devrait faire et l'on augmenterait ainsi une plante mellifère par excellence et offrant un stimulant précieux à un moment où il n'y a pas d'autre récolte).

J'ai aussi vu une grande quantité d'abeilles sur les « senèves ». Sont-elles vraiment mellifères ? (*Réd.* Oui). Malheureusement cette plante cause un grand préjudice à l'agriculture.

En résumé, je regrette de n'avoir pas donné mon affection plus tôt aux abeilles, car elles nous font observer bien des choses.

Adrien Despland.

BIBLIOTHÈQUE

Nous avons reçu : de M. Jos. Seuret, Delémont, fr. 2.—. Nos meilleurs remerciements et nous ajoutons : Exemple à imiter.

En cette période où la bibliothèque est vivement mise à contribution (25 à 30 volumes sont expédiés chaque jour), nous prions les lecteurs d'observer le règlement qui prévoit le retour des livres dans le délai d'un mois maximum. Bien que la bibliothèque possède les ouvrages courants en quatre ou six exemplaires, cela ne suffit pas si les lecteurs gardent les ouvrages trop longtemps. Entr'aide et complaisance sont les bienvenues là aussi.

Schumacher.

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues.

Voilà une publication infiniment recommandable aux jeunes gens qui veulent faire une étude à la fois utile et attrayante des langues allemande ou française. Ils y trouveront, traduits dans l'un ou l'autre idiome, sous une forme irréprochable et en regard du texte original, des dialogues, des lettres commerciales et des morceaux de lecture dans les genres les plus divers, mais toujours choisis de façon à être accessibles à tous. Ce système est un moyen excellent d'enrichir son vocabulaire, de s'approprier par la pratique les expressions diverses et de s'habituer à la structure propre à chacune des deux langues.

Numéros spécimens gratuits sur demande adressée au *Bureau du Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Apiculteurs,

commandez vos ruches pendant la saison morte, profitez du
fort rabais

que nous vous accordons. **10 %** pour toutes commandes
faites pendant les mois de février et mars.

Fabrique de ruches et cadres

A. BOILLAT & Fils, LOVERESSE

(Jura-bernois)

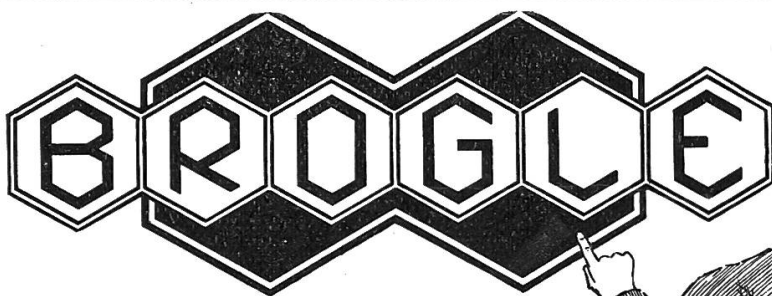
PETITES ANNONCES

A vendre 7 ruches peuplées D.-B. et D.-T. plus une vitrée. *P. Hurlimann, Promenthoux.*

Ruchettes de fécondation

construites d'après les instructions données dans la 7^{me} édition de „Rassenzucht“ avec plancher, toit et nourrisseur mobiles, au prix de Fr. 4.— pièce.

Bienenheim Bischofszell.



La nouvelle marque déposée pour des rayons de vieille renommée !

La marque déposée ci-dessus sera dès à présent visible sur tous les emballages de nos produits de haute qualité qui sont depuis de longues années et à bon droit les préférés de tous les apiculteurs suisses.

N'oubliez pas que vos abeilles aussi seront plus éveillées et plus actives si vous leur évitez de vivre dans de vieux rayons malodorants en remplaçant ceux-ci à temps par nos feuilles gaufrées « Brogle ». Ces feuilles gaufrées se caractérisent par leur grande résistance et leur grande élasticité et sont fabriquées

avec de l'odorante cire d'abeilles garantie pure.



Prière d'indiquer à chaque commande le système de ruche.

Nous acceptons en paiement la cire épurée, les opercules et les vieux rayons de ruches saines aux meilleurs prix possible. Nombreux dépositaires en Suisse romande.

Nos feuilles gaufrées « Brogle » se vendent à
des prix qui viennent d'être fortement réduits:

Fondation épaisse pour couvain.	Fr. 4.80 le kg.
» mince pour hausse	» 5.30 »
» extra mince pour section	» 6.60 »

A partir de 4 kg., réduction de Fr. 0.20 par kg.

Chandelles pour fixer les feuilles	Fr. 0.30 la p.
Gaufrage à façon de cire pure p. couvain	» 1.40 le kg.
Gaufrage à façon de cire pure p. hausse	» 1.90 »

Les Fils de Brogle

Fabrique de feuilles gaufrées



SISSELN (Argovie)

21 diplômes et médailles

ECHANTILLONS ET CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUITS